



Entraide et Solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BL 91 -75014 Paris

Tel : +33 6 78 64 79 69

Courriel : Entraideca@asso-af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Présidente : Danièle Lamy

L'avis de fin d'information sur le crash du Rio-Paris survenu le 1^{er} juin 2009 a été rendu par les juges d'instruction le 17 février 2019. L'association « Entraide et Solidarité » AF447 a décidé de leur transmettre des observations rédigées par nos avocats à partir du mémoire technique de nos experts qui met, entre autres, l'accent sur le non respect du principe de précaution.

En effet, une recrudescence très importante d'incidents des sondes Pitot a été constatée et observée entre août 2008 et juin 2009 sans réaction des responsables : Airbus, Air France, BEA, DGAC, EASA et BEA. Ces mêmes sociétés et organismes le savaient mais elles ont, hélas, attendu la disparition du vol Rio-Paris pour ordonner et exécuter le changement de sondes dès le mois d'août 2009.

Malheureusement, l'actualité récente (accident en Indonésie et en Ethiopie) remet en perspective la tragédie du Rio-Paris. Les pilotes de ces Boeing ont rencontré des problèmes similaires à ceux de l'Airbus de l'AF447, de sondes liés à des automatismes informatiques défaillants. L'avion échappe au contrôle humain, les pilotes en dernier recours doivent gérer l'ingérable : le Boeing s'écrase.

L'association déplore la différence fondamentale de traitement d'une telle catastrophe entre Boeing et Airbus.

La société Boeing constate et admet qu'un défaut de conception puisse exister et s'engage à faire le nécessaire pour qu'un tel dysfonctionnement ne se reproduise plus.

Quant au dossier de l'AF 447, le deuxième collège d'experts judiciaires responsabilise uniquement dans leur rapport les pilotes qui ne sont plus là pour répondre, en contradiction avec les premiers experts, qui dans leurs conclusions de 2012, reconnaissaient l'existence de problèmes techniques.

Les familles de victimes du Rio-Paris attendent avec impatience et détermination un procès au cours duquel Airbus et Air France s'honoreraient de s'expliquer sur leur responsabilité respective.

En outre, les familles de victimes du Rio-Paris attendent toujours, 10 ans après, un message de sympathie de la part d'Airbus.